Secrétariat Général

Service des affaires financières, sociales et logistiques

Sous-direction de la logistique et du patrimoine

Bureau de la commande publique et des achats

**ANNEXE 2**

**AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

**Référence dossier : DGAL-2025-018**

**Stockage et distribution en gros de vaccins à usage vétérinaire**

**CADRE DE REPONSE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du candidat[[1]](#footnote-1)** |  |
| **Adresse** |  |
| **Contact** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Mail** |  |

**CONSIGNES**

Le rôle du cadre de réponse est de pouvoir évaluer la valeur technique de l’offre du candidat.

L’offre du candidat devra suivre le plan décrit ci-après. Il devra développer dans chaque partie et éventuelle sous-partie les éléments souhaités. Tout autre élément développé ne sera pas pris en compte.

Les candidats ne sont pas autorisés à faire des renvois à des annexes éventuelles sauf si cela est expressément autorisé

**Le cadre de réponse est un document obligatoire. Toute offre ne se présentant pas sous cette forme sera déclarée irrégulière sans possibilité de la régulariser**.

L’offre du candidat ne devra pas excéder la limite de 20 pages. La page de garde, la page « Consignes » et le sommaire ne sont pas comptabilisés. Toute page au-delà de la limite fixée ne sera pas prise en compte.

La police utilisée doit être la suivante : **Arial de taille 10**.

-------------------------------------

**Résumé de la proposition**

Le candidat présentera dans cette partie un résumé, éventuellement avec un ou plusieurs schémas, des principaux aspects de sa proposition et de ce qui en fait sa spécificité.

1. **Organisation des moyens logistiques mobilisés pour le stockage et la distribution des vaccins (Critère 1 : pondération = 30 %)**

Le candidat détaillera l’organisation des moyens logistiques mobilisés qui sera mise en place pour la prestation de stockage et celle de distribution des doses vaccinales. Pour cela, il conviendra de présenter chacun des éléments suivants :

Pour le stockage des vaccins :

- l’organisation de l’ensemble de la prestation de réception et de stockage des produits ;

- la capacité de stockage par type de conservation (en m3) et les modalités de stockage des doses vaccinales par plateforme (ou cumulée) ;

- la description des équipements frigorifiques (chambres froides, réfrigérateurs de laboratoire, congélateurs ultra-basse températures)

- la description des mesures mises en place pour garantir la stabilité des températures : fréquence d’enregistrement, alarmes de température, protection de l’installation en cas de panne d’électricité ou dysfonctionnement du circuit frigorifique.

- les mesures de sécurité sur le(s) site(s) où les vaccins sont entreposés pour éviter tout vol ou dégradation.

Pour la distribution des vaccins :

- l’organisation de l’ensemble de la prestation de distribution des produits ;

- le mode de conservation des vaccins selon les températures entre le site de stockage et les lieux des destinataires, notamment pour le respect de la chaîne du froid

- les modalités de distribution des tuberculines vers les points de livraison (cabinets vétérinaires, DRAAF ou DD(ETS)PP situés en France métropolitaine, y compris en Corse) ;

- la flotte de véhicules mobilisée pour assurer les livraisons ;

- les effectifs mobilisés pour organiser la distribution (manutentionnaires, conducteurs, …).

1. **Performance de l'offre en matière de protection de l'environnement (Critère 3 : pondération = 10 %)**

Le candidat présentera les mesures environnementales mises œuvre pour le stockage des doses et les moyens mis en œuvre pour assurer le transport et la livraison des vaccins.

Mesures mises en œuvre pour le stockage des doses :

Le candidat détaille les mesures mises en œuvre pour limiter sa consommation d’énergie pour assurer le stockage des vaccins objet du présent marché (température de stockage, caractéristiques des matériels dont consommation énergétique…)

Il fournit tout élément de preuve permettant de justifier sa réponse.

Moyens mis en œuvre pour assurer le transport et la livraison des vaccins :

Le candidat précisera s’il utilise sa propre flotte de véhicules ou s’il fait appel à une entreprise tiers. Il fournira la liste des véhicules utilisés dans le cadre de l’exécution du marché pour la livraison des vaccins en précisant le type de motorisation ainsi que le système de refroidissement dont les véhicules sont dotés.

Il fournira les fiches techniques des véhicules et explicitera en quoi ils garantissent un impact limité en matière d’émission de CO2.

Il indiquera s'il est détenteur du label Objectif CO2 délivré dans le cadre du programme

d’« Engagements Volontaires pour l’Environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs » (EVE) ou démontrant un niveau de performance équivalent, et fournit les justificatifs en attestant.

Il précisera l'organisation et les moyens mis en œuvre pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (rationalisation des tournées (dans le cas où le marché le permet), formation des chauffeurs à l’écoconduite, politique en matière d’entretien des véhicules et fréquence des révisions, démarches visant à s’assurer qu’il n’y a pas de rupture dans la production de froid...)

Le candidat justifie sa réponse par tous moyens de preuve (papier des véhicules, vignette Crit’Air, certificats de formation du personnel...)

Compléments sur le critère environnemental (aspects non pris en compte dans la notation)

Le candidat fournit un mémoire environnemental dans lequel il détaille les éléments nécessaires au jugement des offres ci-dessous mais également les mesures mises en œuvre en vue de répondre aux exigences du CCAP, à savoir :

- les mesures mises en œuvre ou envisagées pour un usage du numérique responsable ;

- les mesures mises en œuvre pour limiter l’usage du plastique et des emballages et privilégier les emballages réemployés / réemployables, recyclables et fabriqués à partir de matière recyclée.

Il fournit tout élément de preuve permettant de justifier sa réponse.

**TOTAL : 40 %**

**(Critère financier : 60 %)**

1. En cas de candidature en groupement, un seul CRT est requis. [↑](#footnote-ref-1)